

## Lutte contre l'inflation par la BCE : stop ou encore ?

France Culture, Podcast « Le journal de l'éco », 12 septembre 2024 (jusqu'à 4 min.)  
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-journal-de-l-eco/lutte-contre-l-inflation-par-la-bce-stop-ou-encore-2687880>

### Exploitation pédagogique

1. En quoi consiste la politique monétaire ?
2. Qu'est-ce la BCE ? Quand a-t-elle été fondée et quels sont ses objectifs ? Vous pouvez vous appuyer sur une recherche en ligne pour répondre.
3. Pourquoi les taux d'intérêt ont-ils été fortement augmentés dans le contexte d'inflation lié à la crise du Covid-19 et de la guerre en Ukraine ?
4. Quelle décision a été prise par la BCE dans le contexte de reflux de l'inflation ? Pourquoi ?
5. Qu'est-ce que l'inflation « sous-jacente » ? Comment évolue-t-elle ?
6. Faut-il s'attendre à la poursuite de la baisse des taux directeurs dans les prochains mois ?

### Corrigé

1. La politique monétaire correspond à l'ensemble des mesures mises en œuvre par une banque centrale pour contrôler la quantité de monnaie en circulation et influencer les taux d'intérêt dans le but de stabiliser les prix et, parfois, de stimuler la croissance économique. Elle passe notamment par la gestion des taux d'intérêt directeurs qui permettent d'influencer le coût du crédit.
2. La BCE (Banque centrale européenne) est chargée de la mise en œuvre de la politique monétaire pour les pays membres de la zone euro. Elle a été fondée en 1998. Son principal objectif est la stabilité des prix dans la zone euro qui passe par une inflation proche de 2 %. La BCE vient également en appui aux politiques économiques générales de l'Union européenne (maintien de la croissance et de l'emploi). Toutefois, son objectif principal reste la stabilité des prix.
3. Les taux d'intérêt ont fortement augmenté après la crise du Covid-19 et la guerre en Ukraine car ces deux événements ont entraîné une forte inflation (flambée des coûts de l'énergie, perturbation des chaînes de valeur mondiale). Dans ce contexte, la BCE a augmenté ses taux directeurs, qui sont passés de 0 % en 2022 à 4,5 % en 2023. L'objectif à travers cette mesure est de renchérir le coût du crédit. En effet, la réduction de la demande de crédit permet de ralentir la consommation et les investissements, ce qui doit contribuer à limiter la hausse des prix (par un moindre dynamisme de la demande).
4. Dans le contexte de reflux de l'inflation (2,2 % en août), la BCE a décidé de baisser ses taux directeurs. Cela témoigne d'une politique monétaire plus accommodante visant à relancer l'activité économique et la croissance, dans un contexte où les tensions sur les prix de l'énergie se sont relâchées.

5. L'inflation sous-jacente est une mesure de l'inflation, qui ne prend pas en compte des éléments volatiles, tels que les prix de l'énergie, de l'alimentation et du tabac. Cela permet d'évaluer la tendance générale d'évolution des prix sans tenir compte des fluctuations temporaires du prix de ces produits. On peut constater qu'en août 2024, l'inflation sous-jacente était à 2,8 %, ce qui montre qu'elle reste tout de même élevée, surtout dans le secteur des services, où elle atteint 4,2 %.

6. Le reflux de l'inflation a permis à la BCE d'amorcer une baisse des taux directeurs. Toutefois, le niveau toujours important de l'inflation sous-jacente rend aujourd'hui difficile d'envisager une baisse forte et continue des taux directeurs au cours des prochains mois. La BCE adopte une stratégie prudente et a tendance à adapter sa politique aux données réelles observées dans l'économie.